

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-426-1932 Nomination.

n° 75-426-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 mai 1932

Numéro JO

n° 426 du 31/05/1932

Date du numéro

31 mai 1932

TEXTE INTÉGRAL

le Comité colonial d'anciens combattants de la Côte française des Somalis, sous la présidence de M. le Gouverneur, est constitué ainsi qu'il suit pour une période de quatre ans : 1° M. Valageas (Georges), directeur des travaux du port, président de la section locale de l'Union nationale des combattants, membre élu ; 2° M. Cancel (Léopold), agent de la trésorerie, membre de la section locale de l'Union nationale des combattants, membre élu ; 4° M. Pla (Armand), ingénieur adjoint des T. P., membre de la section locale de l'Union nationale des combattants ; 4° M. Crozet (Jean), membre de la section locale de l'Union nationale des combattants. Le renouvellement des membres nommés et élus sera effectué par moitié à l'expiration de la première période de deux ans, conformément aux dispositions de l'article 1er du décret du 3 décembre 1930, par voie d'un tirage au sort effectué par les soins de la commission permanente prévue à l'article 5 du décret du 24 août 1930. M. Collombet, administrateur de 1re classe des colonies, est nommé, jusqu'à nouvel ordre, président, par délégation de M. le Gouverneur, du Comité colonial d'anciens combattants de la Côte française des Somalis.